



Au service  
des peuples  
et des nations

## REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN CONVERGENCE TERRITORIALE ET L'ENGAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PACTE)

### COMPTE RENDU

Bujumbura, 26 septembre 2016  
Hotel SUN SAFARI (14h30 - 16h30)

### INTRODUCTION

Le Ministère du Développement Communal (MDC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont conjointement organisé la réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du Programme d'Appui à la mise en Convergence Territoriale et l'Engagement pour le Développement Humain (PACTE).

La réunion était co-présidée par son Honorable Jeanne d'Arc KAGAYO, Ministre du Développement Communal et par Mme. Natalie BOUCLY, Directrice Pays du PNUD Burundi.

Les objectifs de la réunion :

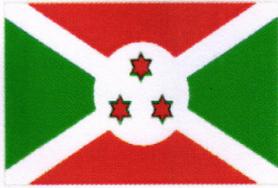
- La présentation de l'état d'avancement du Plan de Travail Annuel 2016 ;
- Le transfert de matériel du PNUD aux partenaires du programme dans le cadre du renforcement des capacités de ces dernières;
- L'échange et discussion sur la nouvelle phase du programme 2017/2019.

### DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

La Directrice Pays du PNUD Burundi et la Ministre du Développement Communal ouvrirent respectivement la réunion du comité de pilotage. Elles rappelèrent qu'il est attendu du Comité de Pilotage des suggestions et des décisions adaptées pour une meilleure orientation des activités planifiées.

#### I. PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016 :

- Programme PACTE : Une brève présentation du PTA 2016 approuvé par le Ministre et le PNUD a été faite par M. Cristino PEDRAZA LOPEZ, Conseiller Technique Principal, Programme Réintégration et Développement Local. Lors de son intervention, il passa en revue pour les résultats et les activités planifiées, les partenaires d'exécution ainsi que le budget alloué. il mentionna également l'état des lieux du budget planifié.
- Présentation du LOA- MDC/PNUD : M. Jean Marie NTIHIRAGEZA, Coordonnateur du PACTE pour le MDC présenta les éléments importants des réalisations pour



la 1<sup>ère</sup> tranche du montant reçue ainsi que la planification des activités pour la 2<sup>ème</sup> tranche.

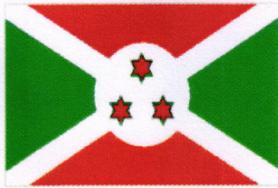
Deux propositions ont été soulevées par le coordonnateur : 1) aux Gouverneurs des Provinces présents à la réunion ; Rendre disponibles les infrastructures qui serviront de maisons de développement et de la paix, afin de permettre l'occupation rapide et le démarrage des activités; 2) au Comité de pilotage, de faciliter le suivi des activités en créant une ligne sur les frais de gestion qui ne figure pas initialement dans le LOA du MDC.

- Présentation de l'UNCDF : M. Souleymane, représentant de UNCDF a fait une présentation de la portée de la convention signée entre UNCDF et le PNUD. Il mentionna que le niveau général de la mise en œuvre est relativement faible dû aux retards enregistrés.

Deux contraintes majeures ont été présentées par l'UNCDF : 1) Prolonger le MOU qui expire le 21 novembre 2016 en prenant en compte le retard accusé dans la mise en œuvre; 2) revoir et adapter les ressources sous -estimées vu la situation géographique de Rumonge et Nyanza-lac dont la taille nécessite un niveau d'effort plus grand pour capter l'information de base et les potentialités économiques des communes;

- Présentation de l'ABELO : M. Jean Baptiste KIRIMWINZIGO, Directeur exécutif de l'ABELO a fait une brève présentation de ses activités dans le cadre du PACTE. Deux points ont été soulevés:

- 1) La situation par rapport au Micro Grant qui a expiré le mois de février 2016.
- 2) Une contrainte fut soumise quant au choix du logiciel de l'état -civil à mettre en place dans les nouvelles communes d'intervention du PACTE. Ayant constaté que le logiciel développé en Mairie de Bujumbura est plus performant que celui installé par L'ABELO dans les précédentes communes pilotes. L'Abelo sollicite du comité de pilotage l'approbation pour l'achat du nouveau logiciel afin de mettre ce dernier à la disposition du Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique (chargé de la mise en application de la politique responsable de l'état civil) et par la suite de faire l'implémentation dudit logiciel dans les communes burundaises.

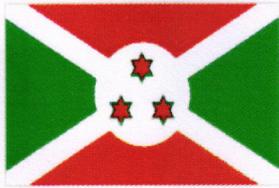


- Présentation de CNFAL: Le représentant de CNFAL étant empêché, une brève présentation a été faite par le Coordonnateur du PACTE du MDC. Il signala que les activités qui seront réalisées par le CNFAL ont été adaptées aux priorités nationales actuelles, notamment, le renforcement des capacités des acteurs locaux de la décentralisation et la sensibilisation des acteurs locaux aux thèmes de la décentralisation. Le CTP du PACTE a informé que le PNUD est en train de procéder au paiement de la première tranche du contrat afin de permettre le démarrage des activités.
- Présentation de FONIC: M. Thomas BIGIRINDAVYI, présenta les réalisations du FONIC.  
Dans le cadre du PACTE, l'institution a déjà réalisé les séances de sensibilisation au personnel du FONIC. Dès que l'installation des maisons du développement et de la paix à Makamba et Rumonge sera effective, le FONIC déploiera les ingénieurs afin de commencer à fournir un service d'appui conseil aux communes sur la maîtrise d'ouvrage.  
A cet effet, une requête fut soumise à l'égard du PNUD, pour pouvoir disposer d'un moyen de transport pour faciliter les descentes sur terrain des ingénieurs.
- Présentation de FMCR: Mme Perpétue BAMPANZE, Directrice du FMCR effectua une brève présentation des réalisations. Elle indiqua que les activités du projet sont en train de se dérouler sans problèmes.  
Nonobstant, la directrice a soumis deux réclamations afin d'honorer les engagements: 1) l'extension du contrat avec le PNUD jusqu'en 2017; 2) la revue de l'enveloppe à octroyer au FMCR pour 2017.

## II. ECHANGES, DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE

### • ABELO.

Bonne pratique et leçon à tirer. L'Administrateur de la commune NYABIRABA de la province Bujumbura relata les acquis de l'appui de l'ABELO : la commune a reçu deux ordinateurs, un logiciel de comptabilité et deux comptables communaux ont reçus la formation sur l'utilisation dudit logiciel. Il exprima la fierté ressentie suite à cet appui étant donné qu'il a permis l'amélioration de la qualité du travail. Par conséquent, les services comptables de la commune ont amélioré leur performance. Le temps de réponse des dossiers a été réduit de 4 semaines à une semaine. Il est nécessaire de bien expliquer les résultats du projet afin de montrer et communiquer les bonnes pratiques aux potentiels bailleurs pour la mobilisation des ressources.



Concernant la demande de prolongation du contrat de l'ABELO, la directrice Pays du PNUD a indiqué qu'il est de la responsabilité des deux parties de faire un monitoring des activités du projet et de prêter une attention commune à la date d'expiration des contrats. Néanmoins, la Directrice Pays du PNUD ajouta qu'en attente de l'envoi d'une lettre de régularisation de la situation après conseil recueilli auprès de la division juridique du PNUD, les clauses restent de fait en vigueur telles que décrites dans le contrat signé par les deux parties.

En effet, la Directrice Pays a constaté que, nonobstant l'expiration du contrat, les deux parties ont continué à travailler selon les termes de ce dernier. Les fonds ont été déboursés et les activités ont continué. Il s'agit d'un accord tacite et de facto de prolongation sans coût additionnel.

⇒ Recommandation : faire plus attention aux échéances des contrats, dans l'avenir.

- Renforcement des capacités des acteurs locaux. Comme l'ABELO est l'un d'intervenants dans le renforcement des capacités des acteurs locaux. Une série de questions ont été posées en ce qui concerne la coordination des activités de formation dans la mise en œuvre du programme PACTE.

L'assemblée salua l'idée d'organiser un atelier national de coordination des acteurs œuvrant dans le renforcement des capacités des acteurs locaux.

En effet, Madame la Ministre a recommandé de tenir ledit atelier avec tous les acteurs impliqués dans ce domaine très prochainement afin d'éviter des duplications et un gaspillage des moyens qui se révèle insuffisant.

A cet égard, l'ABELO a clarifié que le renforcement des capacités des acteurs locaux fait partie de ses missions.

- Concernant le logiciel de l'état civil à installer dans les communes de la nouvelle zone d'intervention du PACTE, la Ministre du Développement Communal a informé le Comité qu'elle se mettra en contact avec le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique afin de garantir la coordination sur l'utilisation du logiciel de l'état civil. Le MDC devra s'assurer de que le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique a validé le nouveau logiciel avant de que l'ABELO ne commence le processus de mise en application au niveau des communes. Le Comité de pilotage n'a pas émis des objections par rapport à ce point.
- **MDP au niveau provincial.** Concernant l'installation des MDP, les Gouverneurs des provinces MAKAMBA et RUMONGE ont respectivement annoncé à l'assemblée la disponibilité des infrastructures.



Une mission des ingénieurs de l'UNOPS sera effectuée au cours de cette semaine en vue d'établir le devis de réhabilitation desdits bureaux. Le PNUD se réjouit de l'appropriation du Programme PACTE par l'administration territoriale.

A la question de mettre en place la MDP et d'étendre les interventions dans la province de Bujumbura Rural soumis par la Gouverneur de Bujumbura. Des clarifications ont été données à cet égard :

Initialement le projet PACTE avait ciblé seulement deux provinces d'intervention dans sa première phase (2014/2016). Suite à la demande d'intégrer une troisième province de la part du Ministère de Développement Communal, le PNUD a accepté de commencer à travailler en Bujumbura rural de manière progressive. A cet effet, Bujumbura rural se bénéficiera d'une partie des activités du PACTE cette année (UNCDF et FMCR). En revanche, l'année 2017 sera consacrée à la mise en place de la maison du développement et de la paix.

- **LOA MDC. Frais de suivi LOA MDC.** Le MDC propose d'ajouter une ligne de suivi et monitoring des activités PACTE dans le LOA signé entre les deux institutions. Les soldes des autres lignes budgétaires devront alimenter la nouvelle ligne « suivi et monitoring ».
- **Equipement et mobilier pour renforcer les capacités du MDC.** Le PNUD a informé au comité de pilotage qu'étant donné qu'il existe des projets clôturés possédant des équipements, des concertations se feront à l'interne en vue de convenir sur la procédure de transfert ou de mettre à la disposition dits équipements aux bureaux du MDC. A cet égard, une liste des besoins sera élaborée par le MDC.
- **UNCDF.** Concernant la prolongation de l'accord de coopération entre agences PNUD et UNCDF. L'UNCDF devra soumettre une requête de prolongation au PNUD avant la finalisation de l'accord en vigueur (21 novembre 2016). Concernant les problèmes de sous-estimation des ressources et du temps pour la mise en œuvre des activités. L'UNCDF devra établir un nouveau plan d'action pour la mise en œuvre des activités et prolonger les contrats des consultants jusqu'en 2017.
- **FMCR.** Concernant le plaidoyer par rapport à la revue à la hausse de l'enveloppe du FMCR. Il a été convenu que la question sera analysée en bilatéral entre le FMCR et le PNUD pour l'année 2017. Toutefois, la Ministre du Développement Communal sollicite la mise à l'échelle du produit du FMCR dans toutes les communes des provinces d'interventions du PACTE. Pour sa part, le PNUD s'engage à présenter le projet aux potentiels bailleurs afin de mobiliser des ressources pour alimenter le fonds des crédits destinés à la population pauvre et économiquement active du Burundi.



### **III. TRANSFERT DU MATERIEL DU PNUD AUX PARTENAIRES**

La Directrice Pays du PNUD a ensuite fait une brève exposée des procédures de gestion des équipements après la clôture des projets. Elle a indiqué qu'à la fin des projets, les équipements sont transférés soit aux partenaires soit à d'autres projets en cours.

C'est dans ce contexte que des équipements et des véhicules des anciens projets de réintégration ont été administrativement rattachés au projet PACTE.

Une requête a été soumise au comité de pilotage pour le transfert de certains véhicules aux Ministères partenaires, ci-après, en considération de la nécessité de faciliter l'exécution des activités et dans l'objectif de renforcer la coopération :

- 1) Trois véhicules au Ministère du Développement communal, tel que convenu dans le document de projet.
- 2) Deux véhicules au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale.
- 3) Deux véhicules au Ministère de Ministère des Droits de la Personne Humaine des Affaires Sociales et du Genre.

La requête a été acceptée par l'unanimité des membres du comité.

### **IV. PROPOSITION DE LA NOUVELLE PHASE DU PROGRAMME PACTE (2017-2019)**

Le comité de pilotage marque son accord à la proposition de la nouvelle phase (2017-2019).

Une évaluation devra se faire à la fin de cette première phase du programme tel que signalé dans le document de projet 2014/2016.

Etant donné les difficultés auxquelles le projet a eu à faire face, notamment l'année 2015, et les différents retards dans la mise en œuvre des activités, il a été suggéré de :

- 1) L'évaluation planifiée pour cette année se fera à mi-parcours durant l'année 2017 afin de pouvoir évaluer les premiers résultats du programme.
- 2) Il est pareillement demandé au projet, sur la base des recommandations du Comité de pilotage de commencer la reformulation du programme dès maintenant afin de pouvoir l'adapter au contexte actuel.

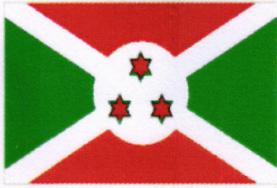
## **DECISIONS PRISES**

- Formaliser la prolongation du contrat avec ABELO jusqu'au 31 décembre 2016 par une lettre officielle ; Responsable : **PNUD et ABELO.**



Au service  
des peuples  
et des nations

- Planifier les activités avec MDC, UNCDF, FONIC, CNFAL et FMCR dans le Plan de Travail 2017 ; Responsable : **PNUD et MDC.**
- Planifier un atelier national de coordination des activités de renforcement des capacités des acteurs locaux; Responsable : **PNUD et MDC**
- Effectuer des analyses en bilatéral par le PNUD respectivement avec le FMCR et l'UNCDF pour adapter les allocations budgétaires aux activités à réaliser ; Responsables : **PNUD, FMCR, UNCDF et MDC.**
- Ajouter la ligne budgétaire « suivi et monitoring » dans le LOA avec le MDC. Responsable : **MDC**
- Evaluer la possibilité de mettre un véhicule à la disposition du FONIC afin de garantir la qualité des activités d'accompagnement des communes sur le terrain. Responsable : **PNUD.**
- Préparer la demande de prolongation de l'accord PNUD et UNCDF. Responsable **l'UNCDF.**
- Effectuer le transfert des équipements bureautiques par le PNUD dans les bureaux des provinces de Makamba et Rumonge en vue soutenir l'exécution des activités ; Responsable **PNUD et l'UNOPS.**
- Faire une consultation au Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique pour l'utilisation du logiciel de l'état civil. Responsable : **MDC.**
- Elaborer une liste des besoins techniques pour renforcer le Ministère de Développement Communal (Ordinateurs et tables). Responsable **MDC.** Dès la réception de la liste du MDC dument validée par Madame la Ministre.
- Le PNUD examinera que équipements peuvent être mises à la disposition ou transférés au MDC. Responsable : **PNUD**
- Analyser la possibilité de détacher le spécialiste/ Coordonnateur du PACTE du Ministère de Développement Communal pour le programme PACTE au PNUD afin de garantir le bon déroulement des activités du programme au niveau local et une communication aisée entre le MDC et le PNUD, Tdr : responsable **le PNUD** ; Désignation : **MDC**
- Designier officiellement les endroits physiques des maisons du développement afin de garantir l'appropriation et la durabilité de ces dernières. Responsables : **Gouverneurs des provinces.**
- Transférer les véhicules suivants :
  - Trois au Ministère du Développement Communal
  - 1 Jeep Land cruiser E104AIT
  - 1 Camionnette Toyota Hilux A732AIT
  - 1 Camionnette Toyota Hilux A735AIT



- Deux au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
  - 1 Toyota Rav 4 CD 36A04
  - 1 Toyota Hilux A734AIT
- Deux au Ministère des Droits de la Personne Humaine des Affaires Sociales et du Genre.
  - 1 Camionnette Toyota Hilux A733AIT
  - 1 Camionnette : A 988AIT AIT

Responsable : PNUD

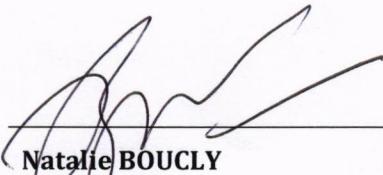
- Effectuer l'évaluation à mi-parcours du programme PACTE au mois de juin 2017 ;
- Organiser un nouveau comité de pilotage au début de mois de décembre.

Excellence **Jeanne KAGAME**

Ministre

Ministère du Développement  
Communal



  
Natalie **BOUCLY**

Directrice Pays

Programme des Nations Unies pour le  
Développement